

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 26 juillet 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Christian Roy, Victor Bernard, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

■ Dossier Romaro 2000.

116-99

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

117-99

ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les membres du Conseil reconnaissent avoir
reçu l'avis spécial de convocation, de la présente
séance spéciale, et approuve le moyen de signification
de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code
Municipal.

ADOPTE

118-99

RENOUVELLEMENT ENTENTE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander à Romaro 2000 de renouveler les
promesses d'achat avec la Municipalité de Saint-Victor
et il est également résolu de mandater le Maire et le
Secrétaire-trésorier à signer tous les documents
nécessaires.

ADOPTE

119-99

MANDAT - FIRME PARENT DOYON RANCOURT

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander à la Firme d'avocat Parent Doyon
Rancourt, représenté par Monsieur Jean-Denis Rancourt,
de faire les représentations nécessaire auprès du
Tribunal administratif du Québec pour faire avancer le
dossier de la C.P.T.A.Q.

ADOPTE

120-99

LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER